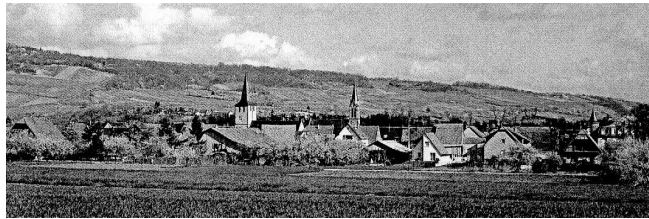




MAIRIE DE
DORLISHEIM

DORLISHEIM INFOS



O
1
O
2
O
C
T
O
B
R
E

INFORMATIONS MUNICIPALES

MANIFESTATIONS A VENIR

- VENDREDI 1 OCTOBRE 2010 A 20H30
Concert à l'orgue Rémy Mahler Dorlisheim
« Orgue et Flûte de Pan »
- VENDREDI 8 OCTOBRE 2010 A 20H30 ANIMATION CHATEAU
JEAN-PAUL BOEHRINGER village cherche idiot envoyez C.V
Entrée libre – plateau
- VENDREDI 15 OCTOBRE 2010 A 20H15 - Conférence diaporama
« NATURE D'ICI ET D'AILLEURS » DE DORLISHEIM A LA SCANDINAVIE
- DU 18 AU 20 OCTOBRE : ANIMATION SCOLAIRE organisée par la
bibliothèque
- JEUDI 21 OCTOBRE 2010 A 14H : « CAFE KUECHE »
- VENDREDI 22 OCTOBRE 2010 A 19H : ANIMATIONS CHATEAU
Atelier cuisine : Joes de Porc Braisées
- DIMANCHE 17 ET 24 OCTOBRE : PECHE AU BROCHET
- VENDREDI 29 OCTOBRE : FETE D'HALLOWEEN
Organisé par le SRD – Football club
- OCTOBRE-NOVEMBRE 2010 : EXPOSITION
EVE MEYER – PEINTURES ART CONTEMPORAIN – CHATEAU DE
DORLISHEIM – ENTREE LIBRE



Collectes des Vieux Papiers – Cartons et Plastiques :

- VENDREDI 29 OCTOBRE 2010



RAPPEL STATIONNEMENT ZONE BLEUE

RAPPEL : Le périmètre de la zone bleue Grand'Rue se situe à partir de la rue des Jardiniers à la rue Henri Schirmer

Le disque de stationnement est obligatoire et la durée de stationnement limitée à 2 heures. Le disque doit être placé derrière le pare-brise coté trottoir.

Le disque de stationnement est disponible en Mairie aux heures d'ouvertures.

Réglementation appliquée à compter du mois d'octobre 2010 .(Avec les disques bleus)

Rappel du code de la route :

| Infractions | Amende Forfaitaire | Points Retirés | exemples |
|--|---------------------------|-----------------------|--|
| Stationnement Dangereux | 135 euros | 3 points | sur passage piétons , gênant la visibilité ... |
| Stationnement Gênant | 35 euros | 0 point | sur trottoir , devant une entrée , devant une bouche d'incendie , non respect des 1m |
| Stationnement Gênant Aggravé | 135 euros | 0 point | devant une sortie de pompiers |
| Stationnement Abusif | 35 euros | 0 point | + de 7 jours sur un même point |
| Stationnement Abusif zone touristique | 135 euros | 0 point | en zone piétonne |
| Stationnement irrégulier | 11 euros | 0 point | zone bleue , en dehors des matérialisations des places de parking ... |

JOURNEE RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes femmes né(e)s entre le 1^{er} octobre 1994 et le 31 octobre 1994 devront se faire recenser en Mairie avant le 31 octobre 2010.



PROFITEZ DE LA VIE, EVITEZ LA GRIPPE.



La campagne nationale de l'Assurance Maladie pour la **vaccination anti-grippale** des personnes de 65 ans et plus ainsi que celles souffrant de certaines affections de longue durée débute en octobre 2009

Pour les personnes concernées par cette campagne de vaccination, **le vaccin sera pris en charge à 100%**

. Elles recevront directement de leur caisse Primaire une prise en charge.

Nouveauté cette année : les assurés qui se sont fait vacciner l'hiver dernier peuvent se faire délivrer directement leur vaccin par leur pharmacien et se faire vacciner par une infirmière , sans prescription médicale préalable.

BRULAGE DE FRICHES



La Mairie de DORLISHEIM a été saisie de plaintes relatives à l'émission de fumées provoquées par les feux de plein air répétitifs et générant des désagréments.

Suivant l'arrêté préfectoral du 27 février 1997, il est interdit à quiconque d'incinérer des végétaux sur pied et des chaumes, en quelque lieu que ce soit durant la période **du 1^{er} janvier au 15 mai**.

Durant la période du 16 mai au 31 décembre, l'incinération est soumise aux prescriptions définies aux articles 4 et 5 de l'arrêté, à savoir :

- elle est interdite à moins de 50 m des bâtiments et de toutes matières inflammables,
 - * elle doit être menée par temps calme et surveillée avec du matériel de lutte contre les incendies,
 - * en cas de sécheresse excessive, toute incinération pourra être interdite.

Les personnes ne respectant pas ces prescriptions seront sanctionnées par procès verbal

TAILLE, ELAGAGE DES ARBRES...ENTRETIEN DES TROTTOIRS :

Il est rappelé que les riverains **sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies**, afin de ne pas gêner le passage des piétons. De plus, les branches ne doivent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques et **masquer les panneaux de signalisation routière**. Dans tous les cas, les végétaux ne doivent pas dépasser la limite séparative de propriété. **Rappelons que le balayage du trottoir doit être assuré par le riverain le long de sa propriété.**

LE RECENSEMENT AGRICOLE 2010

Le prochain recensement agricole se déroulera entre septembre 2010 et avril 2011. Unique car elle s'adresse à l'ensemble des agriculteurs, cette enquête est essentielle pour comprendre l'évolution de notre agriculture. Organisé tous les dix ans par les services statistiques du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le recensement agricole a lieu sur l'ensemble du territoire national.

Des modalités d'enquête communes pour tous

Près de 3000 enquêteurs prendront part à la collecte d'information en 2010-2011. Recrutés et formés localement par les directions régionales de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, munis d'une carte d'accréditation spécifique, ils iront à la rencontre des chefs d'exploitation et s'entretiendront avec eux afin de renseigner le questionnaire commun à toutes les régions.

Les informations recueillies sont strictement confidentielles (loi du 7 juin 1951). Utilisées uniquement par les services de la statistique agricole, elles ne seront diffusées que sous forme agrégée et préserveront l'anonymat des répondants.

BATTUES DE LA CAMPAGNE DE CHASSE 2010/2011

✓ **Dimanche 24 octobre 2010-**



Pour votre retraite complémentaire
Renseignements et ouverture de dossier

Contactez le : **0820 200 189** (0.09€/mn à partir d'un poste fixe)

Possibilité d'accueil sur rendez-vous

A BISCHWILLER, BRUMATH, DRULINGEN, HAGUENAU, MUTZIG,
NIEDERBRONN LES BAINS, SAVERNE, SELESTAT, SELTZ

CONSTRUIRE, TRANSFORMER OU AGRANDIR VOTRE LOGEMENT

Votre architecte-conseiller du CAUE du Bas-Rhin intervient dans votre commune et vous conseille sur rendez-vous au 03 88 15 02 30 _ www.caue67.com

BÉNÉFICIEZ D'UN CONSEIL AVANT DE VOUS ENGAGER :

Votre conseiller (architecte ou paysagiste) vous renseigne et vous informe sur tous les problèmes concernant l'acte de construire.

Si vous souhaitez construire, aménager, transformer, restaurer votre habitation, votre local d'activités, votre jardin...

Il vous aide à :

- tirer parti de votre terrain,
- connaître les règles administratives
- définir vos besoins, l'organisation et l'importance des espaces aptes à y répondre,
- adapter le projet au site et à son environnement,
- envisager les techniques, les matériaux et les couleurs appropriés,
- maîtriser les coûts de construction et les dépenses de fonctionnement.

COMMENT RENCONTRER UN CONSEILLER DU CAUE :

- Vous n'avez pas encore le permis, ni déposé de demande de Permis de Construire
- Votre projet se situe dans le département du Bas-Rhin

PRENEZ RENDEZ-VOUS :

en téléphonant au **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Bas-Rhin** au 03 88 15 02 30

sur le site www.caue67.com dans la rubrique «service aux particuliers»



L'architecte-conseiller vous proposera sous 15 jours, un rendez-vous sur le lieu de votre projet.

A noter

- Le conseil de l'architecte du CAUE est **gratuit pour le particulier**, il se place hors de tout acte marchand.
- Les conseillers ne remplacent pas votre architecte ou constructeur, ils vous apportent conseils et informations : ils ne font pas de maîtrise d'œuvre.
- Le CAUE du Bas-Rhin est une association à compétences départementale créée par la loi n°77 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.
- Le CAUE est composé d'une quinzaine d'experts : architectes, urbanistes, paysagistes qui conseillent les particuliers et assistent les maîtres d'ouvrage publics (municipalités) et privés (associations, entreprises...) en ce qui concerne la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale de leurs projets d'équipements, d'aménagements et de règlement d'urbanisme.



CRESUS ALSACE



L'EXCLUSION BANCAIRE ET FINANCIERE NE DOIT PAS ETRE UNE FATALITE !

UN CRÉDIT DE 500 à 3000 €

UN ACCOMPAGNEMENT BUDGETAIRE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Taux effectif global de 4 % sans frais de dossier pour financer l'accès ou le maintien de l'emploi, la mobilité, la réinsertion professionnelle, l'accès au logement, l'achat des équipements nécessaires à la cohésion familiale, des frais de santé.

03 90 22 11 33

4 pièces à fournir pour gagner du temps :
Carte d'identité, justificatif de revenu, les 3 derniers relevés bancaires.

CRESUS ALSACE
25, rue de Lausanne BP 8 - 67064 STRASBOURG



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

Sous-Préfecture de Molsheim

ACCUEIL DU PUBLIC

A partir du **4 octobre 2010**

**La Sous-Préfecture
vous accueillera sans rendez-vous
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30**

Pour les renseignements usuels,
pour la prise de rendez-vous en dehors de ces horaires,
l'accueil téléphonique se fait au 03 88 49 72 72.

De nombreuses informations sont disponibles
sur le site de la Préfecture : www.bas-rhin.pref.gouv.fr

DATES A RETENIR- MANIFESTATIONS A VENIR

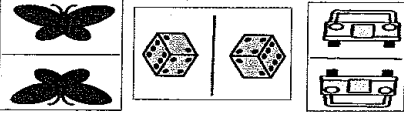
VENDREDI 1 OCTOBRE 2009 A 20H30

**Concert à l'orgue Rémy Mahler Dorlisheim
Concert « Orgue et Flûte de Pan » Philippe
Emmanuel Haas (flûte de pan) Dominik Axtmann
(orgue)**

Entrée libre – Plateau



ANIMATIONS SCOLAIRES OCTOBRE 2010

| | | | |
|------------------------------------|---|--|-------------------|
| Lundi 18.10 de 8h15 à 11h.30 | Malle scientifique : VEAUX, VACHES, COCHONS, COUVEES.... |  | CM 1 |
| Lundi 18.10 de 13h.30 à 15h. | SUBITO : JEU DE COULEURS ET DE FORMES |  | CE 1 |
| Mardi 19.10 de 9h. à 11h. | Tableaux magnétiques: LE CIRQUE – LA MAISON |  | MSP MSM |
| Mardi 19.10 de 15h. à 16h. | PUZZLE DES ANIMAUX EXTRAORDINAIRES |  | MSG |
| Jeudi 21.10 de 8h.15 à 11h.30 | Malle scientifique : VEAUX, VACHES, COCHONS, COUVEES.... |  | CM 2 |
| Jeudi 21.10 de 13h.30 à 16h. | Malle scientifique : VEAUX, VACHES, COCHONS, COUVEES.... |  | CE 2 |
| Vendredi 22.10 de 13h.30 à 15h. | PIPPO LE FERMIER CHERCHE SES ANIMAUX |  | CP |
| Mercredi 20.10 de 10h. à 12h. | MALLE SCIENTIFIQUE + PIPPO ou SUBITO | | Périsco- laire |

Ci-joint le programme complet, des tracts individuels seront distribués à chaque enfant.

DIMANCHE 17 ET 24 OCTOBRE -
PECHE AU BROCHET

l'APPMA Dorlisheim organise une

Pêche au Brochet

Immersion 250 Kg, dont plusieurs grosses pièces

Libre choix des places (limitées à 60 pêcheurs)

Pêche uniquement au vif avec flotteur

Prix de la place : 30 €uros pour les 2 dimanches. 20 €uros pour les membres de l'APPMA Dorlisheim.

Horaires :

8 h 30 - 9 h 15 -/- 10 h 00 - 11 h 30
14 h 00 - 17 h 00

*Boissons, saucisses chaudes et grillades sont prévues pendant les pauses.

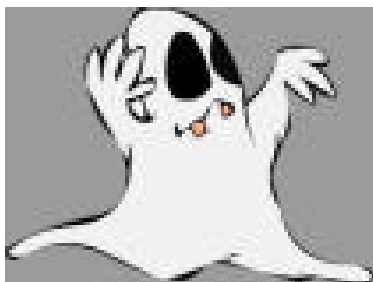
*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Un repas de midi est prévu sur place.

Pour participer, il suffit de retirer une fiche de participation chez Articles de Pêche Fario, ou à l'étang de l'APPMA le dimanche matin.

~~~~~

**VENDREDI 29 OCTOBRE**  
**SRD**



**FETE D'HALLOWEEN** organisé par les SRD - Section jeunes – à l'espace pluriel.

**Défilé à 19 h** : départ de la salle. Prolongation de la soirée par une animation musicale et **Concours de déguisements**. **Restauration sur place**  
**Renseignement au 03.88.49.80.52**



**Exposition**

# Eve Meyer

peintures  
art contemporain

**octobre-novembre 2010**



**Château de Dorlisheim, 105 Grand Rue, 67120 Dorlisheim**

**[www.eve-meyer.com](http://www.eve-meyer.com)**

## **QUOI DE NEUF AU PERISCOLAIRE DU CHATEAU ?**

### **En OCTOBRE.....**

L'ALSH sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint du 25 au 29 octobre pour les enfants de 5 à 11 ans. Les inscriptions se font au périscolaire à partir du 4 octobre jusqu'au 20/10/2010, demander Mercedes RODRIGUEZ pour plus de renseignements.

Appel aux dons, le centre aurait besoin de : déguisements, accessoires (chapeau, nœud papillon, masque, lunettes, colliers, perruques....), de nappes, de décoration de Noël que vous n'utiliser plus, de rubans, de cartons, de papiers

Merci à tous

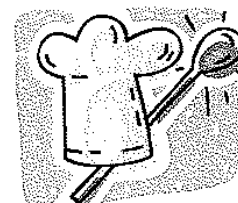
### **Mercredi 6:**

activités sur les aliments et la nutrition:  
que mange-t-on? jeux



### **Mercredi 13:**

Préparation du repas de midi  
Quiz cuisine avec la participation d'un intervenant



### **Mercredi 20:**

Activités manuelles sur Halloween: création de monstres et jeu des déguisements

